

J'ai l'honneur de vous informer que le Conseil Municipal se réunira à la Salle de la Mairie de CHAVEIGNES le :  
Mardi 03 novembre 2015 à 20 H 00

Et vous prie de bien vouloir assister à cette séance.  
Veuillez agréer l'expression de mes sentiments les plus dévoués.

Le Maire,  
Philippe DUBOIS

### **ORDRE DU JOUR**

- ✓ Approbation du compte rendu du 07 octobre 2015
- ✓ Avis sur le projet de schéma départemental de coopération intercommunale
- ✓ Concours du receveur municipal – attribution d'indemnité
- ✓ Modification des statuts du Syndicat Intercommunal d'Energie d'Indre-et-Loire
- ✓ Modifications des statuts du Syndicat d'Assistance Technique pour l'Épuration et le Suivi des Eaux d'Indre-et-Loire
- ✓ Station d'Épuration de Richelieu : participation aux travaux et demande de subvention
- ✓ Questions diverses

### **Séance du 03 novembre 2015**

L'an deux mil quinze, le trois novembre, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 29 octobre 2015, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Philippe DUBOIS, Maire.

Etaient présents : Philippe DUBOIS, Éric DEVIJVER, Françoise MANCEAU, Alain MONTAS, Raymond LAMBESUR, Arlette ARNAULT, Catherine JEAN, Pierre LEFEVRE, Dominique DARDENTE, Cynthia DIEU- COURRÈGES, Paul KAELBEL, Éric NAVARRE, Francisco LUCIO-DOMINGUEZ.

Était excusée : Marie-Rose MÉRON

Était absent : Olivier DESMÉ

Marie-Rose MÉRON a donné pouvoir pour la représenter, parler et voter en son nom à Arlette ARNAULT.

Paul KAELBEL a été élu secrétaire de séance.

### **DELIBERATION N° 2015-11-03-01** **APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 07 OCTOBRE 2015**

Aucune observation n'ayant été formulée, le compte rendu de la séance du 07 octobre 2015 est approuvé à l'unanimité.

### **DELIBERATION N° 2015-11-03-02** **AVIS SUR LE PROJET DE SCHEMA DEPARTEMENTAL** **DE COOPERATION INTERCOMMUNALE**

- Monsieur le Maire présente le projet de schéma départemental de coopération intercommunale d'Indre-et-Loire

En ce qui concerne la commune, ce projet prévoit un regroupement des communautés de communes de Chinon, Vienne et Loire, du Bouchardais, de Ste Maure de Touraine, du pays d'Azay le Rideau et du pays de Richelieu.

Le conseil municipal discute des avantages et inconvénients de ce schéma.

Après en avoir délibéré et voté, le conseil municipal approuve ce projet de schéma départemental de coopération intercommunale avec 8 voix pour, 3 voix contre et 3 abstentions.

### **DELIBERATION N° 2015-11-03-03** **CONCOURS DU RECEVEUR MUNICIPAL – ATTRIBUTION D'INDEMNITE**

Le Conseil municipal,

Vu l'article 97 de la loi n° 82.213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

Vu le décret n° 82.979 du 19 novembre 1982

précisant les conditions d'octroi d'indemnités par les collectivités territoriales et leurs établissements publics aux agents des services extérieurs de l'Etat,

Vu l'arrêté interministériel du 16 septembre 1983 relatif aux indemnités allouées par les communes pour la confection des documents budgétaires,

Vu l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983 relatif aux conditions d'attribution de l'indemnité de conseil allouée aux comptables non centralisateurs du Trésor chargés des fonctions de receveurs des communes et établissements publics locaux,

Décide :

- de demander le concours du Receveur municipal pour assurer des prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire, économique, financière et comptable définies à l'article 1 de l'arrêté du 16 décembre 1983
- d'accorder l'indemnité de conseil au taux de 100 % par an
- que cette indemnité sera calculée selon les bases définies à l'article 4 de l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983 précité et sera attribuée à Bertrand VIANO, Receveur municipal.
- de lui accorder l'indemnité de confection des documents budgétaires.

#### **DELIBERATION N° 2015-11-03-04**

#### **MODIFICATIONS DES STATUTS DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ENERGIE D'INDRE-ET-LOIRE**

Monsieur le Maire présente au conseil municipal les modifications apportées aux statuts du SIEIL : adhésion de la Communauté de communes Gâtine et Choisses.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve cette modification.

#### **DELIBERATION N° 2015-11-03-05**

#### **MODIFICATION DES STATUTS DU SYNDICAT D'ASSISTANCE TECHNIQUE POUR L'EPURATION ET LE SUIVI DES EAUX D'INDRE-ET-LOIRE**

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts du SATESE 37 du 7/3/11 modifiés par arrêté préfectoral du 26/08/11,

Vu la délibération n° 2015-31 du SATESE 37, en date du 28/09/15, portant sur l'actualisation de ses statuts,

Considérant la nécessité de se prononcer sur les modifications statutaires du SATESE 37 avec l'expiration du délai légal,

Attendu la lettre de consultation de M. le Président du SATESE, en date du 19/10/15,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents, émet un avis favorable sur les modifications statutaires adoptées par le Comité Syndical du SATESE 37, le 28/09/15 et dit qu'un exemplaire de la présente délibération sera adressé à M. le Président du SATESE 37 après contrôle de légalité.

#### **DELIBERATION N° 2015-11-03-06**

#### **STATION D'EPURATION DE RICHELIEU : PARTICIPATION AUX TRAVAUX ET DEMANDE DE SUBVENTION**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'une réunion a eu lieu avec les représentants de la commune de Richelieu concernant un dysfonctionnement sur le réseau assainissement qui rejoint la station d'épuration : volume d'eaux parasites important. Il rappelle la convention signée avec la Commune de Richelieu qui accepte de recevoir les eaux usées de la commune de Chaveignes.

Suite à cette réunion il a été décidé de faire intervenir la société SAFEGE dont le devis s'élève à 13 550 € H.T. pour la commune de Chaveignes.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- donne un accord de principe pour cette intervention
- décide de demander une subvention auprès de l'Agence de l'Eau (50 %).

#### **DELIBERATION N° 2015-11-03-07**

#### **QUESTIONS DIVERSES**

Le Conseil Municipal discute :

- ✓ Du Marché Fermier qui a connu une bonne fréquentation et évoque le problème de stationnement et de circulation. Le repas de remerciement aura lieu le 04 décembre.
- ✓ De la réunion de la commission voirie avec l'ADAC pour l'aménagement de la RD 757 dont la portion du rond-point jusqu'à l'entrée de Richelieu passera en voie communale après la réalisation de la déviation. Il sera demandé au Conseil Départemental de réaliser les travaux d'aménagement avec le passage en voie communale.
- ✓ De la préparation du Mairie Info et de sa distribution avant Noël si possible. Réunion samedi 7/11.
- ✓ De l'invitation à l'exposition « 50 pierravin à l'horizontale » à la Bonne Dame à Champigny du 06/11 au 31/12/15.
- ✓ Du congrès des maires à Tours le 03 décembre.
- ✓ De la demande de don du collège le Puits de la Roche. Demander des informations sur les projets.
- ✓ De l'inauguration de Ferme Expo le 14 novembre.
- ✓ De l'invitation à la journée Eco-Trophée au Parc Naturel Régional
- ✓ De l'opération du CPIE destinée à sensibiliser les communes et la population au broyage et à la valorisation des déchets verts.
- ✓ Des permanences pour les élections régionales des 6 et 13 décembre.

Monsieur LAMBESEUR présente des devis pour la création d'un colombarium 6 cases (3 808,33 € H.T.) et 4 cases urnes (169.96 € H.T. la case urne). Le Conseil municipal donne son accord.

La prochaine réunion de conseil aura lieu le mardi 08 décembre 2015 à 20 h 00.

Aucune question n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est déclarée close.